



SWISS SKYDIVE  
AÉRO-CLUB DE SUISSE

## **ANNEXE A/Précision d'atterrissage PA** au règlement des CS de parachutisme

---

### **A1 Compétition**

#### **A11 Épreuves**

Équipe de trois avec classement individuel

Saut de PA : 800 m/sol (une équipe par passage)

Altitude minimum de sortie : 800 m/sol (une équipe par passage)

Rejump (individuels) : entre 700 m/sol et 1 000 m/sol

#### **A12 Nombre d'équipes par passage**

Il est possible de larguer jusqu'à deux équipes par passage. Dans ce cas, l'altitude de départ monte à 1 000 m/sol.

#### **A13 Altitude minimum d'ouverture**

À chaque saut, le parachute doit être complètement déployé à 500 m/sol.

#### **A14 Ordre de sortie**

Est tiré au sort avant le début de la compétition. Après la 1<sup>ère</sup> manche, les départs s'effectueront, dans la mesure du possible, dans l'ordre inverse du classement.

### **A2 Participants**

#### **A21 Dispositions techniques**

Une équipe est composée de trois membres (hommes/femmes/juniors). Un membre de l'équipe est nommé capitaine. Il est responsable de la communication entre son équipe et le pilote, les juges, les officiels et d'une manière générale toutes les personnes de l'organisation. Les équipes ad hoc composées de concurrents individuels donneront leur nom et désigneront leur capitaine lors du briefing d'ouverture.

### **A3 Jugement**

#### **A31 Individuel : Élite et Junior**

Chaque athlète effectue 8 sauts dans le cadre de la compétition en équipe ; tous les sauts sont évalués.

La plage de mesure est un cercle d'un rayon de 16 cm ; autres plages de mesure (17/18 cm) cf. classement par équipe (Élite). Pour le reste s'appliquent les dispositions de jugement conformément au règlement du Championnat du Monde et au Code Sportif y compris les annexes.

Pour déterminer le champion suisse en cas d'égalité, les participants classés ex-aequo doivent effectuer des sauts de départage.

Si aucun autre saut ne peut être effectué pour des raisons météorologiques ou de temps, le départage se fera en fonction du plus grand nombre de 00. Si l'égalité persiste, les participants seront classés ex-aequo.

Il n'y aura pas de sauts de départage pour les autres places sur le podium. En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du plus grand nombre de 00. Si l'égalité persiste, les compétiteurs seront classés ex-æquo.

Les compétiteurs qui ne sont pas inscrits dans une équipe seront regroupés dans des équipes ad hoc par le comité d'organisation. À partir de trois membres, celles-ci figureront également au classement par équipe.

Chaque participant s'inscrit dans une discipline (Élite/Junior). Si le nombre de participants ne permet pas l'établissement d'un classement, la discipline sera classée en Élite.

#### **A32 Équipe de trois : Élite**

Chaque équipe effectue 8 sauts. On procède en même temps au classement en individuel.

La plage de mesure est un cercle d'un rayon de 16 cm. Les autres performances seront évaluées en appliquant le barème ci-après :

- tapis noir = 17 cm
- en dehors du tapis noir = 18 cm

Pour déterminer le champion suisse en cas d'égalité, les équipes classées ex-aequo doivent effectuer des sauts de départage jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'égalité.

Si aucun autre saut ne peut être effectué pour des raisons météorologiques ou de temps, le départage se fera en fonction du plus grand nombre de 00 (dead center) réalisé en équipe. Si l'égalité persiste, les équipes seront classées ex-aequo.

Le départage des autres places sur le podium se fera comme en individuel.

### **A4 Titres**

#### **A41 Titres décernés**

- a) Individuel : Champion/ne suisse de PA Élite
- b) Individuel : Champion/ne suisse de PA Junior
- c) Équipe : Championne suisse de PA Élite

D'autres classements dans le cadre du règlement sont autorisés et laissés à la libre appréciation de l'organisateur ; ils doivent impérativement être consignés dans le bulletin d'annonce de la compétition.

Reconnaissance pour les meilleurs athlètes Junior, si le classement officiel du CS ne peut pas être réalisé :

Carreau Trophy

Le trophée carreau est un classement remporté par l'athlète qui a réalisé le plus grand nombre de 00. En cas d'égalité, c'est celui avec le meilleur résultat global qui l'emporte.

#### **A42 Jugement/Participation minimum**

Pour qu'un titre de champion suisse soit décerné, la participation d'au moins cinq athlètes ou cinq équipes est requise.

Pour pouvoir décerner les titres, au moins une manche complète doit être effectuée.

Si seules 1 à 3 manches complètes peuvent être réalisées, on appliquera la règle suivante en cas d'égalité :

1. 1 manche : le moment du saut est déterminant. Le résultat réalisé en premier l'emporte.
2. 2 à 3 manches :
  - a) Le meilleur résultat par manche sur l'ensemble des manches réalisées l'emporte.
  - b) En cas d'égalité, le gagnant est celui qui a réalisé le meilleur résultat selon le tirage au sort de la compétition.



SWISS SKYDIVE  
AÉRO-CLUB DE SUISSE

**ANNEXE B/Vol relatif VR**  
au règlement des CS de parachutisme

---

**B1 Compétition**

**B11 Épreuves**

- a) VR4 Open
- b) VR8 Open
- c) VR4 Intermédiaire (NSL Single A + AA)
- d) VRV4 Open

**B12 Figures et définitions**

Conformément au Code Sportif Section 5, aux Competition Rules FAI et au règlement de la Skyleague.

**B13 Programmes**

Conformément au Code Sportif et au règlement du Championnat du Monde en vigueur.

Le tirage au sort est effectué par le Chef Juge et le président du comité d'organisation. Les capitaines d'équipe peuvent y participer. L'heure du tirage au sort doit figurer sur le bulletin d'annonce de la compétition.

Le Chef Juge vérifie après chaque point tiré si la séquence résultante est conforme aux règles du Code Sportif. Il interrompt le tirage avant de tirer le point suivant si ce n'est pas le cas.

Le programme AAA complet est tiré au sort en premier. Le programme AA est établi sur la base du tirage AAA en omettant les figures en trop ou ne figurant pas dans le programme AA. Si les points minimums ne sont pas atteints, une figure (libre ou bloc) du reste du programme AA est tirée au sort. Le programme A est établi sur la base du tirage AA en omettant les figures en trop ou ne figurant pas dans le programme AA. Si les points minimums ne sont pas atteints, une figure (libre ou bloc) du reste du programme A est tirée au sort. Les équipes en Intermédiaire décident avant le tirage au sort si elles veulent effectuer le programme A ou AA. Les deux catégories Intermédiaire figureront au même classement.

Exemple manche (selon le règlement : [www.skyleague.com](http://www.skyleague.com)) :

AAA : N-3-20

AA : N-20-F (F : nouvelle figure tirée au sort des figures AAA restantes)

A : N-F-7 (7 : nouvelle figure tirée au sort des figures AAA restantes)

**B14 Altitude de départ**

- a) VR4 Open (AAA) et Intermédiaire (A + AA)

L'altitude de départ pour l'épreuve de VR4 est conforme au Code Sportif FAI Section 5 et au règlement du Championnat du Monde (état

2021 : 3 200 m/sol = 10 500 ft.).

b) VR8 Open

L'altitude de départ pour l'épreuve de VR8 est conforme au Code Sportif FAI Section 5 et au règlement du Championnat du Monde (état 2021 : 3 960 m/sol = 13 000 ft.).

c) VRV4 Open

L'altitude de départ pour l'épreuve de VRV4 est conforme au Code Sportif FAI et au règlement du Championnat du Monde (3 960 m/sol = 13 000 ft).

d) Les altitudes de départ peuvent être augmentées par l'organisateur tant que les dispositions légales concernant les altitudes maximales de départ sont respectées et que la visibilité de la première formation dans le système vidéo utilisé n'est pas altérée.

e) Le championnat suisse de VRV peut aussi se dérouler en soufflerie. L'application et la modification du règlement correspondant pour un championnat suisse en soufflerie sont publiées avec l'annonce de la compétition et basées sur les normes internationales en vigueur.

**B15 Temps de travail**

a) VR4 Open et Intermédiaire : 35 secondes

b) VR8 Open : 50 secondes

c) VRV4 Open : 35 secondes

d) Adaptations dues à la météo

VR4 : 2 290 m, 20 secondes

VR8 : 2 750 m, 30 secondes

VRV4 : 2 750 m, 20 secondes

**B16 Altitude minimum d'ouverture**

À chaque saut, la voile doit être complètement déployée à 500 m/sol.

**B17 Procédure de sortie**

Il n'y a pas de limitation dans la sortie autre que celles imposées par le pilote pour des raisons de sécurité.

**B18 Vitesse de l'avion**

Le type d'avion et sa vitesse figurent sur le bulletin d'annonce de la compétition.

**B2 Participants**

**B21 Équipe**

Une équipe est composée de 4 (5) ou 8 (10) parachutistes et d'un caméraman ; tous doivent être membre de l'AéCS et de SSD.

Un membre de l'équipe est nommé capitaine. Il est responsable de la communication entre son équipe et le pilote, les juges, les officiels et d'une manière générale toutes les personnes de l'organisation.

Les équipes peuvent nommer 1 remplaçant pour l'épreuve de VR4 ou 2 remplaçants pour celle de VR8. Le capitaine d'équipe peut à tout moment et à sa guise remplacer les membres de son équipe par des athlètes inscrits à la compétition.

## **B3 Jugement**

Chaque équipe effectue 8 sauts ; tous les sauts sont évalués.

Le jugement se déroulera conformément aux règles du Code Sportif et ses annexes ainsi qu'aux dispositions spéciales suivantes :

- En VR4 Intermédiaire, les deux programmes (A et AA) sont tirés au sort.
- Avant le briefing d'ouverture du CS et avant de connaître le résultat du tirage au sort, les équipes en Intermédiaire déterminent si elles effectueront le programme A ou AA.
- Les équipes en Intermédiaire ne peuvent plus changer le programme une fois le résultat du tirage au sort connu.
- Un système handicap est appliqué pour le jugement de la catégorie Intermédiaire. Pour les équipes effectuant le programme A, on reprend les scores réels. Les scores des équipes effectuant le programme AA sont extrapolés avec le facteur x 1,2, c'est ce résultat qui figurera au classement. Exemple :
  - L'équipe Firefox effectue le programme A et réalise 10 points : score 10
  - L'équipe Splash effectue le programme AA et réalise 8 points : score 9,6

Pour déterminer le champion suisse en cas d'égalité, les équipes classées ex-aequo doivent effectuer une manche de départage. Si l'égalité persiste, le départage se fera conformément aux règles du Code Sportif sur une ou plusieurs manches jusqu'à ce que le champion suisse soit déterminé. Le tirage des sauts de départage s'effectue de manche en manche. Si aucun autre saut ne peut être effectué pour des raisons météorologiques ou de temps, les équipes ayant le même score seront classées ex-aequo.

Les résultats seront affichés publiquement et immédiatement après le jugement.

Les juges doivent utiliser un système vidéo pour évaluer les sauts. Un seul enregistrement vidéo est dupliqué et jugé. Une deuxième caméra n'est prise en compte qu'en l'absence d'enregistrement (« no video »).

## **B4 Titres**

### **B41 Titres décernés**

- a) Champions suisses de VR4 Open (AAA)
- b) Champions suisses de VR8 Open
- c) Champions suisses de VR4 Intermédiaire (A + AA)
- d) Champions suisses de VRV4 Open

### **B42 Participation minimum**

Participation minimum pour pouvoir décerner les titres du CS :

- a) VR4 Open (AAA) : 4 équipes
- b) VR4 Intermédiaire (A + AA) : 3 équipes
- c) VR8 Open : 4 équipes
- d) VRV4 Open : 4 équipes

### **B43 Une manche suffit pour déterminer le vainqueur.**

### **B44 Récompenses**

Les récompenses pour les championnats incombent au comité d'organisation et devraient inclure les remplaçants officiellement inscrits.



SWISS SKYDIVE  
AÉRO-CLUB DE SUISSE

## **ANNEXE D/Épreuves Artistiques** au règlement des CS de parachutisme

---

### **D1 Compétition**

#### **D11 Épreuves**

- a) Freestyle Open
- b) Freefly Open
- c) Freefly Intermédiaire

#### **D12 Figures et définitions**

Freestyle : conformément au Code Sportif et au règlement du Championnat du Monde.

Freefly : conformément au présent règlement ainsi qu'au programme correspondant ; le Code Sportif s'applique aussi aux athlètes freefly.

#### **D13 Programmes**

Conformément au Code Sportif, au règlement du Championnat du Monde en vigueur ainsi qu'à l'actuel programme selon le bulletin d'annonce de la compétition.

Freefly : Le tirage au sort est effectué par le Chef Juge et le président du comité d'organisation. Les capitaines d'équipe peuvent y participer. L'heure du tirage au sort doit figurer dans l'annonce de la compétition.

- Pro : programme comprenant 14 figures ; cf. annexe programme Pro
- Intermédiaire : programme comprenant 13 figures ; cf. annexe programme Intermédiaire
- Une figure de départ et deux autres figures (total 3) sont tirées au sort pour chaque manche.
- Le tirage au sort des figures sera effectué pour chaque manche dans un jeu complet du programme.
- Càd. : chaque manche est très probablement différente.
- Le programme est à répéter une fois les trois figures accomplies.
- Le programme (figures et leur enchaînement y compris la figure de départ) doit impérativement être respecté.

#### **D14 Altitude de départ**

13 000 ft.

**D15 Temps de travail**

- a) Freestyle : conformément au Code sportif
- b) Freefly : 35 secondes

**D16 Altitude minimum d'ouverture**

À chaque saut, le parachute doit être complètement déployé à 500 m/sol.

**D17 Procédure de sortie**

Il n'y a pas de limitation dans la sortie autre que celles imposées par le pilote pour des raisons de sécurité.

**D18 Vitesse de l'avion**

Le type d'avion et sa vitesse figurent dans le bulletin d'annonce de la compétition.

**D2 Participants**

**D21 Équipe**

- a) Freestyle : l'équipe est constituée d'un performeur et d'un caméraman.
- b) Freefly : l'équipe est constituée de deux performeurs et d'un caméraman ; la double appartenance est possible comme caméraman.

**D3 Jugement**

**D31 Notation**

Chaque équipe effectue quatre manches. Seuls les trois meilleurs sauts entrent dans le classement. S'il n'est pas possible d'effectuer quatre manches, tous les sauts seront évalués.

Les juges ne noteront que les figures présentées :

- 1 point pour chaque figure correctement présentée [+1].
- 0 point si la prise n'est pas visible [0].
- 0 point si une figure n'est pas reconnaissable comme telle [0].
- Il y a pénalité si on omet une figure [-1].
- L'équipe gagnante est celle ayant obtenu le plus grand nombre de points des manches jugées.
- Aucun point est attribué aux figures ne faisant pas partie du programme annoncé.

**D32 Exécution**

- La figure de départ peut être présentée en sortie accrochée.
- Il faut lâcher entièrement et nettement les prises entre chaque figure.
- Temps de travail : 35 secondes
- Toute réclamation doit être transmise au Chef juge, conformément au Code sportif et ses annexes. Les décisions sont prises en dernière instance par le CO et les juges. La compétition doit rester fair-play !
- Si un classement séparé n'est pas possible en raison du nombre d'inscriptions, le CO peut réunir les catégories Pro et Intermédiaire en une compétition. Si tel est le cas, le programme Intermédiaire sera appliqué.



## **D4 Titres**

### **D41 Titres décernés**

- a) Champions suisses de Freestyle Open
- b) Champions suisses de Freefly Open
- c) Champions suisses de Freefly Intermédiaire

### **D42 Participation minimum**

Pour pouvoir décerner les titres du CS, la participation minimum est :

- a) Freestyle Open : 3 équipes
- b) Freefly Open : 4 équipes
- c) Freefly Intermédiaire : 4 équipes

### **D43 Une manche suffit pour déterminer le vainqueur.**

### **D44 Récompenses**

Les récompenses pour les championnats incombent au comité d'organisation et devraient inclure les remplaçants officiellement inscrits.

SWISS SKYDIVE  
AÉRO-CLUB DE SUISSE

**ANNEXE E/Wingsuit**  
au règlement des CS de parachutisme

---

**E1 Compétition**

**E11 Épreuve**

Wingsuit performance

Classement individuel

Altitude de départ : 3 200 à 3 353 m/sol

**E12 Nombre de parachutistes par passage**

1 à 4 parachutistes par passage

**E13 Altitude minimum d'ouverture**

À chaque saut, le parachute doit être complètement déployé à 1 000 m/sol.

**E14 Ordre de sortie**

L'ordre de sortie est tiré au sort avant le début de la compétition.

Après la première manche, les départs s'effectueront, dans la mesure du possible, dans l'ordre inverse du classement.

**E2 Participants**

**E21 Dispositions techniques**

- a) Les athlètes doivent indiquer la wingsuit (avec laquelle ils disputent la compétition) sur l'inscription et la montrer à un juge avant la compétition. Si la combinaison est considérée comme conforme aux dispositions, elle est munie d'un plomb et autorisée à la compétition.
- b) La wingsuit ne peut pas être changée pendant la compétition. Si cela se produit, le participant est disqualifié.
- c) Pour classer les parachutistes dans la catégorie Open, Advanced ou Intermédiaire, la date d'inscription est déterminante. Le classement des combinaisons selon la liste de wingsuit.world est adopté. Si la combinaison inscrite ne figure pas sur cette liste, le parachutiste/la combinaison est automatiquement affecté/e à la catégorie Open.

**E3 Jugement**

- a) Chaque athlète effectue au moins 1 saut et un maximum de 10 sauts pendant la compétition. Tous les résultats des différentes épreuves de la compétition seront évalués. S'il n'est pas possible d'effectuer plus de 5 sauts au total, tous les sauts sont évalués.

La plage de mesure de la discipline Performance va de 2 500 m/sol à 1 500 m/sol (mesurée toujours par le même GPS).

La compétition se compose de 3 éléments différents déterminant la performance à parts égales :

- Vitesse
- Distance
- Temps

- b) En cas d'égalité, les parachutistes classés ex-aequo doivent effectuer des sauts de départage jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé.

Si aucun autre saut ne peut être effectué pour des raisons météorologiques ou de temps, les athlètes ayant le même score seront classés ex-aequo.

## **E4 Titres**

### **E41 Titres décernés**

- a) Champion/ne suisse de Wingsuit Performance Open/Advanced
- b) Champion/ne suisse de Wingsuit Performance Intermédiaire

### **E42 Jugement/Participation minimum**

- a) Pour qu'un titre de champion suisse soit décerné, la participation d'au moins cinq athlètes est requise.
- b) Pour pouvoir décerner les titres, au moins une manche complète doit être effectuée.



SWISS SKYDIVE  
AÉRO-CLUB DE SUISSE

## **ANNEXE F/Pilotage sous Voile au règlement des CS de parachutisme**

---

### **F1 Compétition**

#### **F11 Épreuve**

Pilotage sous voile

Classement individuel

Application des règles de la FAI en vigueur :

[http://www.fai.org/download/EVENTS/7651\\_Compensation\\_Rules](http://www.fai.org/download/EVENTS/7651_Compensation_Rules)

### **F2 Titres**

#### **F21 Titre décerné**

Champion/ne suisse de Pilotage sous Voile

#### **F22 Jugement/Participation minimum**

- a) Pour qu'un titre de champion suisse soit décerné, la participation d'au moins cinq athlètes est requise.
- b) Pour pouvoir décerner le titre, au moins une manche complète doit être effectuée.



SWISS SKYDIVE  
AÉRO-CLUB DE SUISSE

## **ANNEXE G/Speed Skydiving au règlement des CS de parachutisme**

---

### **G1 Compétition**

#### **G11 Épreuve**

Speed skydiving

Classement individuel

Application du règlement de l'ISSA en vigueur :

<http://www.speed-skydiving.com/> ou <http://www.issa.one>

Les règlements de la FAI sont disponibles sur : <http://www.fai.org/ipc.documents>.

Sont applicables :

La section 5 du Code Sportif et le règlement de compétition de speed skydiving.

### **G2 Titres**

#### **G21 Titre décerné**

Champion/ne suisse de Speed Skydiving

## ANNEXE H/Indoor Skydiving au règlement des CS de parachutisme

---

### H1 Compétition

#### H11 Épreuves

- a) VR4 Open
- b) VR4 Intermédiaire (cf. H12)
- c) VR2 Open
- d) VR4 Junior
- e) VRV4 Open
- f) VRV2 Open (cf. H12)
- g) VR2 Dynamique
- h) VR4 Dynamique
- i) Freestyle Solo
- j) Freestyle Solo Junior
- k) Solo Speed

#### H12 Figures et définitions

Le Code Sportif et le règlement des Championnats du Monde sont adoptés. Les épreuves de VR4 Intermédiaire, de VR2 Open et de VRV2 se dérouleront conformément au règlement des Championnats suisses.

- L'épreuve de VR2 Open se voit comme initiation au vol relatif.
- L'épreuve de VR4 Intermédiaire sert à initier les équipes inexpérimentées à celle de VR4 Open.
- L'épreuve de VRV2 sert à amener les équipes à un niveau qui leur permettra de disputer les épreuves de VRV4.

#### H13 Programme

- Conformément au Code Sportif et au règlement du Championnat du Monde en vigueur (FAI Rules).
- Pour le VRV2, le règlement de la Fédération allemande de parachutisme DFV est appliqué (DFV règlement). Le tirage au sort des programmes de compétition de VR et de VRV est effectué par le Chef Juge et le président du comité d'organisation. Les capitaines d'équipe doivent y participer. L'heure du tirage au sort doit figurer dans l'annonce de la compétition.
- Le Chef Juge vérifie après chaque point tiré si la séquence résultante est conforme aux dispositions du Code Sportif. Il interrompt le tirage avant de tirer le point suivant si ce n'est pas le cas.

- En VR2, on tire au sort des sauts entiers. Le programme actuel de VR2 peut être consulté en ligne sur [www.swissskydive.org](http://www.swissskydive.org). Les athlètes de l'épreuve de VR4 Intermédiaire effectuent le programme de la catégorie Junior, c'est-à-dire le programme est tiré au sort des figures de la catégorie Junior de la FAI. (Realfly et Windwerk sont des souffleries de 14 pieds) (<https://www.fai.org/>).

#### **H14 Vitesse**

- a) Chaque équipe aura l'option de faire un vol officiel d'entraînement avant le tirage au sort pour déterminer les paramètres de vitesse appropriés.
- b) La configuration de la soufflerie utilisée pour la compétition sera aussi celle utilisée pour le vol officiel d'entraînement.

#### **H15 Temps de travail**

- a) VR4 Open, VR4 Intermédiaire et VR2 : 35 secondes
- b) VRV2 et VRV4 Open : 35 secondes

#### **H16 Début du temps de travail**

- a) VR : Le temps de travail commencera lorsque les deux pieds de n'importe quel membre de l'équipe quittent le sol de l'antichambre.
- b) VRV : Le temps de travail commencera lorsque les deux pieds de n'importe quel membre quittent le filet de la soufflerie.

## **H2 Participants**

### **H21 Athlète individuel**

Il est responsable de la communication entre l'opérateur, les juges et toutes les personnes de l'organisation.

### **H22 Équipe**

Un membre de l'équipe est nommé capitaine. Il est responsable de la communication entre son équipe et l'opérateur, les juges et toutes les personnes de l'organisation.

Les équipes peuvent nommer un remplaçant. Le capitaine d'équipe peut à tout moment et à sa guise remplacer les membres de son équipe par des athlètes inscrits à la compétition.

## **H3 Jugement**

Chaque équipe effectue les vols prévus au règlement ; tous les vols sont évalués.

Le jugement se déroulera en accord avec le Code Sportif et ses annexes ainsi que les dispositions spéciales suivantes :

Pour déterminer le champion suisse en cas d'égalité, les participants classés ex-aequo doivent effectuer une manche de départage. Si l'égalité persiste, le départage se fera en accord avec le Code Sportif. Le tirage du programme de départage s'effectue de manche en manche. Si aucun autre vol ne peut être effectué pour des raisons de temps, les participants ayant le même score seront classés ex-aequo.

Les résultats sont affichés immédiatement après le jugement.

Les juges utilisent un système vidéo pour évaluer les vols.

## **H4 Titres**

### **H41 Titres attribués**

- a) Champions suisses de VR4 Open
- b) Champions suisses de VR4 Intermédiaire
- c) Champions suisses de VR2 Open
- d) Champions suisses de VR4 Junior
- e) Champions suisses de VRV2
- f) Champions suisses de VRV4
- g) Champions suisses de VR2 Dynamique
- h) Champions suisses de VR4 Dynamique
- i) Champion/ne suisse de Freestyle
- j) Champion/ne suisse de Freestyle Junior
- k) Champion/ne suisse de Solo Speed

### **H42 Participation minimum**

Pour pouvoir décerner les titres du CS, la participation minimum est :

- a) VR4 Open : 5 équipes
- b) VR4 Intermédiaire : 5 équipes
- c) VR2 Open : 5 équipes
- d) VR4 Junior : 3 équipes
- e) VRV2 : 5 équipes
- f) VRV4 : 4 équipes
- g) VR2 Dynamique : 5 équipes
- h) VR4 Dynamique : 4 équipes
- i) Freestyle : 5 participants
- j) Freestyle Junior : 5 participants

### **H43 Récompenses**

Les médailles des Championnats suisses seront fournies par SSD. D'autres prix incombent au comité d'organisation et devraient inclure les remplaçants officiellement inscrits.